

Projet Mine Arnaud
Compte rendu de rencontre

COMITÉ DE CONSULTATION ET DE SUIVI (CCS)

Rencontre No : 15

Mardi 29 mai 2018

Toi et Moi Café
685 Laure, Sept-Îles

Membres présents

Organismes

Paul Lavoie	Chambre de commerce de Sept-Îles
Jean-Claude Vigneault	Citoyen, canton Arnaud
Gervais Gagné ¹	Citoyen, ville de Sept-Îles
Joël Saint-Amand	Citoyen, ville de Sept-Îles
Nelson Breton	FTQ-Métallos
Émilie Paquet	Mine Arnaud
Marc Gagné	Mine Arnaud
Michel Lafontaine ¹	Mine Arnaud
Marie-Ève Cyr	Tourisme Sept-Îles
Charlotte Audet	Ville de Sept-Îles
Marie-Anne Bernier	ZEC Matimek

Membres absents

Jean-François Albert	Action pauvreté Sept-Îles
Donald Bhérer	Cégep de Sept-Îles
Stéphanie Prévost	Corporation de protection de l'environnement de Sept-Îles
Luc Dion	Développement économique Sept-Îles
Koffi Banabessey	Direction régionale de Santé publique, CISSS de la Côte-Nord
<i>Poste vacant</i>	Innu Takuaihan Uashat mak Mani Utenam

Autre participant

Martin Tremblay	Mallette (animation et analyse)
-----------------	---------------------------------

¹ Par téléphone

1. Accueil et ouverture de la rencontre

M. Martin Tremblay valide le quorum et ouvre la rencontre en remerciant les participants de leur présence.

2. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour

M. Tremblay fait la lecture du projet d'ordre du jour. L'ordre du jour est accepté tel que présenté.

3. Adoption et suivi du compte rendu de la dernière rencontre

M. Tremblay demande aux participants si le compte rendu de la dernière rencontre reflète les propos tenus. Tous conviennent qu'il est conforme et le document est accepté tel que présenté.

4. Présentation du promoteur

A – Avancement du projet

M. Michel Lafontaine informe les membres que l'équipe de Mine Arnaud est toujours active et que le travail se poursuit pour recruter un partenaire stratégique. Il souligne que depuis le début de l'année, le promoteur a participé à deux conférences internationales et précise que ce réseautage a permis d'initier des discussions avec trois nouveaux groupes. Il ajoute que la participation à une troisième conférence est prévue en juin.

M. Lafontaine informe les membres qu'il a tout récemment comparu devant la Commission d'accès à l'information suite à une demande adressée par Mme Louise Gagnon pour obtenir une copie de l'étude de faisabilité du promoteur réalisé en 2014. Il précise qu'une réponse de la Commission est prévue d'ici trois mois. Il ajoute que puisque l'information est publique, elle pourrait être reprise par les médias locaux.

M. Jean-Claude Vigneault demande si la décision de la Commission pourrait être contestée.

M. Lafontaine répond que la procédure comprend un droit d'appel.

B – Activités prévues été 2018

M. Lafontaine rappelle l'obtention d'une aide gouvernementale de 2,5 M\$ annoncée en mars dernier, pour produire 40 tonnes de concentré de phosphate destinées à deux clients potentiels qui souhaitent tester à grande échelle la qualité du minerai dans leur processus de fabrication d'engrais. Il souligne que le concentré sera produit par COREM à Québec. Il

précise être très confiant que les résultats seront positifs et que cela pourrait favoriser la signature d'ententes d'approvisionnement.

M. Gervais Gagné demande si l'entreprise Yara est toujours intéressée d'acheter une partie de la production. M. Lafontaine confirme que l'intérêt est toujours présent.

À l'aide d'un plan de présentation (joint en annexe), Mme Émilie Paquet présente sommairement la nature des travaux prévus :

- Contrat octroyé à Location de l'Anse pour un début des travaux le 18 juin
- Identification de 10 sites de forage (4 m X 4 m) dont 9 seront utilisés
- Décapage et nettoyage à l'air des sites de forage sur une dizaine de jours
- 1 sautage prévu par site sur \pm 3 m de profond, avec utilisation de matelas
- Remblai des sites après travaux pour assurer la sécurité
- Concasseur installé dans la zone de travaux (emplacement à préciser par l'entrepreneur)
- Transport vers Québec de 400-500 tonnes de minerai en août, à raison de 1 à 3 camions par semaine (total de 15 voyages)
- Traitement par COREM sur 12 semaines pour la production de 40 tonnes de concentré

Mme Charlotte Paquet questionne l'identité de COREM. M. Marc Gagné répond qu'il s'agit d'un centre de recherches spécialisé en traitement de minerais. M. Lafontaine ajoute que toutes les minières québécoises y sont membres.

Mme Marie-Anne Bernier demande si le secteur sera bloqué durant les travaux. M. Marc Gagné répond que les moments de fermeture sont difficiles à prévoir, mais ajoute qu'en étant sur place lors des travaux l'information sera mieux communiquée. Mme Bernier propose que l'information lui soit transmise par courriel ainsi qu'à la gardienne de la zec.

M. Gervais Gagné demande si le transport par barge du minerai a été considéré pour éviter le camionnage sur la route 138. Mme Paquet répond qu'en raison du faible volume, cette alternative n'est pas économiquement rentable. M. Lafontaine ajoute que le transport par camion facilite la traçabilité du minerai, un élément important du projet. Les participants conviennent que le faible nombre de voyages prévus (15) ne constitue pas un impact à la circulation sur la 138.

À titre de précision pour le dynamitage, M. Marc Gagné souligne que des sismographes seront installés autour de la zone de travaux pour mesurer les vibrations et l'impact sonore

des travaux. Il anticipe qu'aucune vibration ne sera ressentie dans les résidences du canton. Selon les conditions météorologiques, le bruit pourrait par contre être entendu.

M. Vigneault demande si une visite terrain serait possible durant les travaux de cet été. Mme Paquet répond que l'idée sera discutée avec l'entrepreneur.

Après discussion, tous conviennent que le promoteur a avantage à communiquer à la population la nature des travaux. Une correspondance personnelle pour les résidents du canton ainsi que la radio pour la population en général sont proposées par les participants. Mme Paquet convient d'élaborer un plan de communication qui sera communiqué au CCS pour commentaires avant sa mise en œuvre.

C – Suivi environnement

M. Marc Gagné fait un survol de l'avancement de ses dossiers. Il invite les participants à consulter le site Internet de Mine Arnaud pour prendre connaissance des derniers programmes de suivi approuvés par les instances gouvernementales. Il souligne l'importance d'obtenir l'ensemble des autorisations requises pour être prêt à démarrer dès le lancement du projet. Il ajoute cependant que certains programmes devront être revus si le délai avant la réalisation du projet est trop long.

5. Divers

Aucun.

6. Fin de la rencontre

Les discussions étant terminées, M. Tremblay clôt la rencontre.

Fin de la rencontre : 10 h 45

Tableau de suivi

Activité	Responsable
1. Tenir le CCS informé de la décision de la Commission d'accès à l'information	Mine Arnaud
2. Vérifier la faisabilité d'une visite terrain cet été	Mine Arnaud
3. Communiquer à la zec Matimek les périodes de fermeture prévues, notamment durant la mobilisation et le dynamitage	Mine Arnaud
4. Élaborer un plan de communication pour présenter la nature des travaux prévus cet été et le soumettre au CCS pour commentaires avant sa mise en œuvre	Mine Arnaud

Préliminaire